

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *L'ABSyM et le CIUM réclament un numerus fixus pour les étudiants en médecine de la fédération Wallonie-Bruxelles*

Bruxelles, le 30-10-2018.

Dans une lettre à la Ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block et au Ministre francophone de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, l'ABSyM et l'organisation coupole francophone des étudiants, le CIUM, insistent sur un numerus fixus pour les étudiants en médecine de la fédération Wallonie-Bruxelles. Les deux organisations réclament d'urgence une entrevue pour les étudiants qui ont commencé leurs études au cours de l'année académique 2018-2019. Afin d'éliminer le surplus des 500 étudiants de cette cohorte, l'ABSyM et le CIUM proposent un **numerus fixus unique** après le bachelier.

'Chers Ministres, sauvez les étudiants en médecine'. C'est sous ce titre que l'ABSyM et l'organisation coupole francophone des étudiants, le CIUM (Comité Interuniversitaire des étudiants en médecine), ont adressé une lettre aux Ministres De Block et Marcourt demandant d'urgence une concertation. Cette année, en fédération Wallonie-Bruxelles, plus de 1.000 candidats ont réussi l'examen d'entrée en médecine alors que le quota fédéral ne donne droit qu'à 505 places de médecins.

Un étudiant sur deux ayant réussi l'examen d'entrée ne recevra donc pas de numéro INAMI après ses six années d'études, cette situation est "inacceptable et inhumaine" pour l'ABSyM et le CIUM. Les deux organisations rejettent la proposition de sélection après six ans. A la place, elles proposent **un numerus fixus unique** pour les étudiants de cette cohorte après les années de bachelier, avec des passerelles vers des domaines autre que la médecine. Cela éviterait des drames après six années d'études en raison de l'absence de numéros INAMI.

L'ABSyM et le CIUM demandent également une action urgente pour la cohorte 2019-2020. Les Ministres De Block et Marcourt doivent veiller à ce que les étudiants qui réussissent l'examen d'entrée et terminent leurs études aient la garantie de recevoir un numéro INAMI à la fin de leurs études. En parallèle, la fédération Wallonie-Bruxelles doit s'engager à respecter les quotas fédéraux dès 2019-2020. Organiser un examen d'entrée ne suffit pas. Un numerus fixus est indispensable pour les étudiants de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Dr Marc MOENS,  
Président